

# Pour une vraie transition énergétique

Sans pétrole  
ni gaz fossile

Mémoire du Regroupement Vigilance hydrocarbures Québec – RVHQ  
Présenté dans le cadre des consultations sur le Plan d'action gouvernemental sur les  
hydrocarbures

Le 18 mars 2016



**REGROUPEMENT VIGILANCE  
HYDROCARBURES QUÉBEC**

## Table des matières

Lettre de présentation .....	2
Le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec – RVHQ.....	3
Le gaz naturel n’est pas une énergie de transition et la filière gazière est incompatible avec les cibles du Québec en matière de réchauffement climatique.....	3
Conversion au gaz naturel .....	4
Expansion du réseau de distribution du gaz naturel et liquéfaction du gaz naturel.....	4
Exploitation du gaz naturel.....	5
L’exploitation des hydrocarbures n’est pas plus acceptable en Gaspésie que sur l’île d’Anticosti.....	6
Pour une vraie transition énergétique, sans pétrole ni gaz fossile .....	6
NOS RECOMMANDATIONS .....	7
Rétablir la confiance de la population .....	7
Imposer un moratoire permanent sur toute activité de recherche, d’exploration et d’exploitation des hydrocarbures au Québec .....	8
Retirer toute forme de soutien financier au secteur des hydrocarbures.....	8
Lancer le vaste chantier de la (véritable) transition énergétique et l’assortir de moyens conséquents .....	9

# Lettre de présentation

Ce court mémoire vient compléter ceux que plusieurs comités membres du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec ont déposés précédemment. Il ne couvre pas l'ensemble des enjeux du Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures mais vise plutôt à souligner brièvement nos vives préoccupations sur trois sujets particuliers qui sont souvent négligés mais dont l'importance est devenue de plus en plus visible au cours des derniers mois : l'intérêt que le Gouvernement du Québec continue à manifester à l'endroit de la filière gazière fossile; le soutien continu que le Gouvernement du Québec donne à l'exploitation des hydrocarbures en Gaspésie; et le visage que doit prendre une véritable transition énergétique.

## *Note importante*

Nous nous abstenons de traiter le sujet du transport du pétrole dans ce mémoire, déposé tardivement, afin d'éviter de répéter le contenu de nombreux autres mémoires. Il va sans dire que nous attendons un engagement ferme du gouvernement du Québec à exercer ses compétences en soumettant le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada à une enquête complète du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Nous attendons aussi du gouvernement un engagement ferme à se saisir du dossier de la sécurité du transport de pétrole par trains, par navires et par oléoducs, et à exercer ses compétences en sécurité publique et en environnement afin d'assurer la protection du public et des écosystèmes. Le mauvais état des voies ferrées, la vétusté de la canalisation 9b d'Enbridge et la vulnérabilité du Saint-Laurent et de son golfe nous préoccupent tout particulièrement. Finalement, mentionnons que nous attendons du gouvernement du Québec un engagement ferme à confier au BAPE le soin d'étudier la question du transport ferroviaire associé au projet de Chaleur Terminals, à Belledune au Nouveau-Brunswick – sachant que ce projet occasionnerait le passage quotidien de 220 wagons-citernes supplémentaires sur les voies ferrées du Québec.

Nous remercions le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de bien vouloir prendre notre mémoire en considération.

Carole Dupuis, coordonnatrice générale et porte-parole  
Jacques Tétreault, coordonnateur général adjoint  
*Regroupement vigilance hydrocarbures Québec*

Le 18 mars 2016

# Le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec – RVHQ

Mouvement de mobilisation citoyenne sans précédent dans l'histoire du Québec, le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) a joué un rôle décisif dans la lutte contre l'extraction des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent. De nombreux groupes d'opposition à l'exploitation des hydrocarbures en Gaspésie, à l'Île d'Anticosti et dans le golfe du Saint-Laurent ont grossi ses rangs au cours des dernières années, de même que plusieurs groupes préoccupés par le transit de pétrole de l'Ouest via le Québec par trains, par navires et par oléoducs.

Le RVHQ fédère aujourd'hui plus de 130 comités citoyens mobilisés contre le développement de la filière pétrolière et gazière sous toutes ses formes et pour la mise en place d'un véritable plan de sortie de l'ère des hydrocarbures. Ces comités rassemblent plusieurs milliers de citoyen-ne-s de tous les horizons qui n'hésitent pas à consacrer un nombre incalculable d'heures pour défendre notre milieu de vie et la viabilité de la planète.

## Le gaz naturel n'est pas une énergie de transition et la filière gazière est incompatible avec les cibles du Québec en matière de réchauffement climatique

Nous souhaitons tout d'abord vous faire part de nos inquiétudes quant à la place que le gaz naturel est en voie de prendre dans le paysage énergétique du Québec.

Le gouvernement du Québec a déjà démontré son engouement pour ce combustible fossile en appuyant de nombreux projets visant la *conversion* au gaz naturel, l'*exploitation* du gaz naturel, l'*expansion* du réseau de distribution du gaz naturel et la *liquéfaction* du gaz naturel – sous le prétexte de diminuer les émissions de GES du Québec et en présentant le gaz naturel comme une source d'énergie de transition. Il a même participé financièrement à certains de ces projets en tant que partenaire ou en

puisant dans le Fonds vert, et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a récemment confirmé son intention de continuer en ce sens<sup>1</sup>.

Sans vouloir manquer au respect que nous devons à notre gouvernement, nous nous devons de dénoncer ces choix et le prétexte utilisé pour les justifier, car la science démontre qu'ils ne sont pas fondés.

## Conversion au gaz naturel

À la combustion, le gaz naturel émet 25 à 30 % moins de CO<sub>2</sub> que le mazout ou le carburant diesel. Ceci représente un gain nettement insuffisant par rapport à la cible que le Québec s'est donnée, soit une réduction des gaz à effet de serre (GES) de 80 à 95 % en 2050, par rapport à 1990.

De plus, comme vous le savez, le gaz naturel ne contribue pas au réchauffement climatique uniquement au moment de la combustion. Il émet aussi des GES sous la forme d'émissions fugitives pendant les forages, lors du transport et après l'abandon des puits. Or, le gaz naturel est composé à 95 % de méthane (CH<sub>4</sub>), un GES dont le gouvernement du Canada reconnaît, dans son système de déclaration, qu'il contribue 25 fois plus au réchauffement climatique que le CO<sub>2</sub> sur 100 ans, conformément aux chiffres de 2007 du GIEC<sup>2</sup>. Ce ratio est déjà énorme mais de fait, les chiffres plus récents indiquent que le méthane produit la plus grande partie de ses effets pendant les 20 premières années et que sur cette période, le ratio est en réalité de 86, par rapport au CO<sub>2</sub>.

Par conséquent, nous nous objectons au fait que notre gouvernement utilise le prétexte de la réduction des GES pour soutenir la conversion au gaz naturel. Il s'agit là d'un détour inutile et néfaste, qui donne l'illusion d'un progrès tout en détournant l'attention des mesures ambitieuses à prendre d'urgence sur d'autres fronts.

## Expansion du réseau de distribution du gaz naturel et liquéfaction du gaz naturel

De plus, s'il s'agissait uniquement de convertir au gaz naturel des installations ou véhicules existants, fonctionnant au mazout ou au carburant diesel, on pourrait simplement déplorer que notre gouvernement subventionne le *statu quo* en matière d'émissions de GES, au lieu de tenir sa promesse de travailler à les réduire de 80 à

---

<sup>1</sup> Le Soleil, 25 février 2016, [Québec débloque 4,5 M\\$ pour faire rouler du gaz naturel jusqu'à Port-Cartier](#)

<sup>2</sup> Environnement et changement climatique Canada, <https://www.ec.gc.ca/ges-ghg/default.asp?lang=Fr&n=28DE5952-1&printfullpage=true>

95 %. Mais il encourage aussi l'expansion du réseau de distribution de gaz naturel au Québec, et nous avons constaté que son appui à cette filière va encore beaucoup plus loin : les usines de liquéfaction de gaz naturel qui se construiront avec l'aval du gouvernement, à moins de changement de cap<sup>3</sup>, feraient quadrupler la présence du gaz naturel au Québec. Ceci équivaldrait à transformer le Québec en un important producteur et exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL) – un projet qui n'a jamais fait l'objet de consultations publiques et qui irait complètement à l'encontre des engagements du Québec en matière de réduction des GES.

## Exploitation du gaz naturel

Nous avons été stupéfaits, à l'automne 2015, d'apprendre que le Gouvernement du Québec avait décidé d'investir dans les travaux d'exploration gazière de Pétrolia au site Bourque en Gaspésie, au moment même où il confirmait ses engagements importants en matière de réduction des émissions de GES.

Nous sommes aussi très préoccupés par la position ambiguë que le Gouvernement du Québec maintient depuis le dépôt du rapport défavorable du BAPE sur le développement de la filière du gaz de schiste dans les basses terres du Saint-Laurent, en décembre 2014. Interrogés à maintes reprises à ce sujet par les médias, les membres du gouvernement ont toujours refusé de tirer définitivement un trait sur cette filière et sont toujours demeurés muets devant les représentations insistantes de l'Association pétrolière et gazière visant à implanter des projets pilotes à grande échelle dans Lotbinière et Bécancour<sup>4</sup>. Dans ce contexte, l'étude des besoins de main-d'œuvre que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a commandée l'an dernier à KPMG-SECOR, fondée sur un scénario de 3 600 puits gaz de schiste dans les basses terres du Saint-Laurent, n'a évidemment pas de quoi nous rassurer<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> La consommation actuelle du Québec totalise environ 200 milliards de Bcf/an.

Projets approuvés ou étudiés	Capacité totale (Bcf)	Pour le Québec		Pour exportation	
Stolt LNGaz (approuvée)	49	50%	24,5	50%	24,5
Gaz Métro GNL (approuvée - hausse de 3 à 9 Bcf)	6	100%	6	0%	0
Pétrolia /Tugliq/Océan	25	100%	25	0%	0
Hoegh LNG	20	100%	20	0%	0
GNL Québec inc. (Énergie Saguenay)	536	0%	0	100%	536
Total (Bcf)	636		75,5		560,5

<sup>4</sup> Le Devoir, [Produire ou importer ses hydrocarbures, 10 novembre 2015, Vers un retour du gaz de schiste, 4 novembre 2014](#)

<sup>5</sup> KPMG-SECOR, [Besoins de main-d'œuvre liés au développement d'une industrie d'exploitation des hydrocarbures au Québec](#), 3 août 2015, étude réalisée pour le Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles

Le gouvernement envisagerait-il d'autoriser ces projets pilotes? Nous souhaitons vivement avoir la confirmation qu'il n'en est pas question, tout comme nous souhaitons le voir retirer sa participation au projet d'exploration au site Bourque en Gaspésie.

## L'exploitation des hydrocarbures n'est pas plus acceptable en Gaspésie que sur l'île d'Anticosti

L'inopportunité de lancer le Québec dans l'aventure des hydrocarbures avec un siècle de retard a été amplement démontrée dans les innombrables études scientifiques et économiques sur le sujet, ainsi que dans les mémoires que le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a déjà reçus dans le cadre de la présente consultation. Nous n'insisterons donc pas davantage sur ce sujet sauf pour dénoncer avec la plus grande fermeté l'appui que le gouvernement continue à donner à l'exploitation des hydrocarbures dans l'Est du Québec et sa participation financière à ces activités. La valeur naturelle de la Gaspésie et du golfe du Saint-Laurent n'a rien à envier à celle de l'île d'Anticosti, et le Québec n'a rien à gagner à compromettre ce patrimoine d'une valeur inestimable en échange de quelques dollars.

## Pour une vraie transition énergétique, sans pétrole ni gaz fossile

Même le premier ministre du Québec n'a pas hésité à affirmer que l'avenir n'est pas dans les hydrocarbures. Pourquoi alors continuer à favoriser leur développement et utiliser les fonds publics pour soutenir cette filière?

L'avenir n'est pas non plus uniquement dans un système de plafonnement et d'échanges des droits d'émissions des GES qui s'appuierait strictement sur les forces du marché pour induire les changements nécessaires. Ce système recèle assurément de grandes promesses mais il ne saurait régler tous les enjeux liés à la transition énergétique, surtout si les politiques gouvernementales viennent contrecarrer ses effets comme c'est présentement le cas.

Enfin, l'avenir n'est certainement pas dans quelques mesures superficielles comme l'encouragement à la construction de parcs éoliens (alors que nous sommes en surplus

d'électricité) ou les subventions à l'achat de véhicules de promenade électriques ou hybrides : ce ne sont pas 100 000 autos à zéro ou faibles émissions sur les routes qui feront la différence, sur un parc de 4,5 millions de voitures, quand on sait que le nombre de véhicules de promenade a augmenté de près de 350 000 depuis cinq ans<sup>6</sup> et que 3 véhicules sur 10 vendus ici sont désormais des VUS, comparativement à 1 sur 10 en 2004<sup>7</sup>.

Les faits sont têtus et si le Québec entend atteindre ses cibles climatiques, il ne peut faire fi plus longtemps de la réalité scientifique. Il doit prendre des mesures structurantes majeures pour opérer une véritable transition énergétique, en tournant le dos à *tous les hydrocarbures*.

Un véritable plan de transition aura relativement peu à voir avec les nouvelles sources d'énergie et beaucoup à voir avec une mise à jour des politiques publiques touchant l'ensemble des secteurs de l'activité économique et sociale. Des exemples sont donnés dans la section qui suit.

## NOS RECOMMANDATIONS

### Rétablir la confiance de la population

Nous recommandons :

1. Que les porte-paroles du gouvernement du Québec utilisent un langage transparent et fondé sur la science quand ils s'expriment sur la question des hydrocarbures, et notamment :
  - cessent de prétendre que la lutte aux dérèglements climatiques et le développement de la filière des hydrocarbures sont deux objectifs conciliables;
  - reconnaissent les impacts climatiques négatifs des usines de GNL approuvées ou à l'étude ainsi que des mines et des usines de transformation dont elles favoriseraient l'établissement, et s'abstiennent d'utiliser le terme transition pour qualifier le recours à cette énergie d'origine fossile;
  - s'abstiennent de parler du potentiel de création de richesse de la

---

<sup>6</sup> Société de l'assurance automobile du Québec, [http://www.saaq.gouv.qc.ca/rdsr/sites/files/12015001\\_0.pdf](http://www.saaq.gouv.qc.ca/rdsr/sites/files/12015001_0.pdf)

<sup>7</sup> Protégez-vous et APA, <http://www.protegez-vous.org/org/medias/communique-autos-2015.html>



filière des hydrocarbures avant d'avoir quantifié avec tout autant de soin les dommages qu'elle cause dans l'immédiat, la dette écologique qu'elle crée pour l'avenir et le potentiel de création de richesse d'une véritable transition énergétique;

- rendent publics et facilement accessibles à la population un registre à jour de tous les contacts que les élus, le personnel politique et les employés de l'État ont avec les lobbyistes et autres représentants de l'industrie des hydrocarbures;
- annoncent leurs orientations à l'Assemblée nationale et à la population avant de les communiquer à des cénacles privés.

## Imposer un moratoire permanent sur toute activité de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures au Québec

Nous recommandons :

2. Que le gouvernement du Québec suspende son plan d'action sur les hydrocarbures, et notamment :
  - rappelle les permis déjà accordés lorsque des enjeux liés à l'eau ou à la santé publique sont en cause;
  - s'abstienne de renouveler tous les permis existants sur l'ensemble du territoire du Québec;
  - interdise toute activité d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures sur le territoire et dans les cours d'eau du Québec, y compris le golfe du Saint-Laurent;
  - revoie le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection en conséquence.

## Retirer toute forme de soutien financier au secteur des hydrocarbures

Nous recommandons :

3. Que le Gouvernement du Québec s'abstienne totalement d'injecter des fonds publics dans le secteur des hydrocarbures, et notamment :
  - cesse de subventionner des projets liés aux hydrocarbures, via le Fonds vert ou autrement, et d'investir dans de tels projets via

Investissement Québec (par l'entremise de Ressources Québec, de son Fonds Capital Mines Hydrocarbures ou autrement);

- retire sa participation à toute société ou coentreprise pétrolière ou gazière dont il est déjà partenaire comme Junex, Pétrolia, Gaz Métro GNL ou Hydrocarbures Anticosti Inc.;
- mette fin aux soutiens fiscaux ou autres accordés à la recherche et à l'exploration d'hydrocarbures;
- utilise la réglementation et non les fonds publics pour amener les entreprises à diminuer leurs émissions de GES;
- s'abstienne de subventionner toute construction de nouvelles dessertes en gaz naturel ainsi que toute conversion au gaz naturel, dans les secteurs industriel, institutionnel, commercial, résidentiel ou du transport;
- cesse de subventionner la consommation d'énergies fossiles dans le domaine du transport en imposant un moratoire sur l'expansion du réseau autoroutier, vecteur de croissance du parc automobile;
- ne finance aucune installation alimentée par une énergie fossile dans les édifices publics ni l'achat de tout véhicule alimenté par une énergie fossile;
- adopte des politiques de placement excluant le secteur des énergies fossiles des portefeuilles qui sont sous sa responsabilité, par exemple celui de la Régie des rentes du Québec qui est géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec;

## Lancer le vaste chantier de la (véritable) transition énergétique et l'assortir de moyens conséquents

Nous recommandons :

4. Que le Gouvernement du Québec mette en place un plan d'action sur la transition énergétique, doté de ressources au moins comparables à celles dont le plan d'action sur les hydrocarbures a bénéficié, visant à exclure les énergies fossiles du bouquet énergétique du Québec dans un horizon temporel compatible avec ses cibles de réduction des émissions de GES.
  - Que ce plan soit transversal et englobe toutes les dimensions de l'activité humaine – économie, transport, emploi, éducation, justice climatique, santé, sécurité etc.

- Qu'il mette l'ensemble des acteurs de la société à contribution pour explorer des avenues et définir un bouquet complet et bien dosé de mesures réglementaires, tarifaires, fiscales et incitatives innovantes afin d'influencer les comportements des organisations privées et publiques ainsi que des citoyens dans le sens désiré.  
Ces mesures pourraient par exemple inclure :
  - l'élimination des subventions invisibles à la possession, à l'utilisation et au stationnement de l'automobile individuelle ainsi qu'à l'étalement urbain, à commencer par un moratoire sur le développement du réseau autoroutier;
  - des quotas de vente de véhicules à zéro ou faibles émissions pour les constructeurs de véhicules et une tarification véritablement dissuasive visant les acheteurs de véhicules énergivores;
  - l'affectation massive des budgets d'infrastructure au transport collectif et actif;
  - des mesures fiscales et tarifaires significatives encourageant le transport actif et collectif, y compris la marche, les déplacements en vélo, l'autopartage et le covoiturage;
  - des mesures réglementaires pour obliger les employeurs à soutenir ces modes de déplacement;
  - le développement urbain axé sur la mixité des quartiers et arrimé au transport collectif, afin de minimiser les déplacements en voitures individuelles;
  - des solutions concrètes pour rationaliser les modes de transport des marchandises et les déplacements des véhicules lourds;
  - des solutions concrètes touchant l'agriculture et les habitudes alimentaires;
  - des incitatifs à l'achat local;
  - la mise en place d'un programme coercitif et incitatif visant le remplacement complet du mazout par une source d'énergie renouvelable;
  - le soutien au développement de solutions performantes dans des domaines à forte teneur en matière grise comme l'économie d'énergie, les énergies passives, les énergies renouvelables, la logistique, la récupération de la chaleur, les technologies du bâtiment ou la gestion des matières

résiduelles;

- des incitatifs pour l'installation de systèmes innovants comme les réseaux de chaleur ou la mise en commun d'installations de production d'énergie renouvelable.

Les éléments ci-dessus sont présentés uniquement à titre d'exemples puisque l'atteinte des cibles exigera une vaste concertation ainsi que la quantification des retombées attendues des diverses mesures et combinaisons de mesures.